



Je signe à mon tour le Manifeste

Rendez-vous dans la section [Historique du Manifeste](#), en bas de cette page, pour la liste des premiers soutiens. Et [ici](#) pour la liste des signataires mise à jour (**1 654** personnes au 4 septembre 2023).

Manifeste pour la laïcité du 29 avril 2021

Nous sommes la France d'aujourd'hui

Nous sommes des citoyen·ne·s engagé·e·s dans la cité, nous militons dans des partis politiques, nous agissons dans nos associations, nous écrivons et enquêtons pour des médias professionnels indépendants, nous fabriquons de la connaissance et des données dans des universités et des laboratoires, nous sommes élus et élues locales, ou étudiant·e·s menacé·e·s par la précarisation. Nous sommes celles et ceux qui voudront bien se retrouver dans cet appel.

Nous héritons des cultures juives, chrétiennes et musulmanes, de celles issues des philosophies émancipatrices, certain·e·s d'entre nous prient et lisent des textes sacrés, d'autres se revendiquent agnostiques ou athées, luttent contre les dogmes religieux, répandent la bonne parole du Pastafarisme.

Et certainement plus que tout cela, car nos identités ne s'arrêtent pas à nos héritages ni à nos pratiques. Tenter de nous y résumer, c'est déjà empêcher de comprendre l'autre. Tout comme une nation n'a pas à avoir "d'identité", le "français moyen" n'existe pas, pas plus que celui "de souche".

Enfants de la République, identifiée à la démocratie, nous voulons préserver ses principes fondateurs que sont la liberté, l'égalité et la fraternité, qui permettent le débat, l'échange d'arguments, la dispute, y compris la querelle. Et c'est la loi de 1905 qui rend possible l'expression de ces grands principes, en participant au socle législatif garantissant nos libertés individuelles et collectives.

La laïcité est notre rempart contre l'exclusion et la discrimination.

La dérive qui vient

Or, depuis quelques années, se diffuse une petite musique mortifère : l'idée qu'une des religions dans ce pays, l'islam, serait incompatible avec la République. Qu'il faudrait donc en encadrer les pratiquants, les surveiller plus que d'autres, parce que leur pratique contiendrait en germe le risque d'un basculement vers l'islamisme politique, voire vers le terrorisme. On en guette les signes ostensibles, on ostracise les musulman·ne·s en jouant sur les mots de la discrimination. Islamophobie ? Racisme anti-musulman·e·s ? Qu'est ce donc qu'un pays qui préfère débattre pendant des heures sur les mots, plutôt que sur les faits qu'ils qualifient ?

Nous sommes las des "talkshows" au cours desquels le moindre fait divers est prétexte à légitimer des clichés éculés et des appels à la haine, de ces expressions forgées à l'extrême-droite ou importées de l'alt-right américaine, qui saturent les médias et certains discours politiques.

Nous alertons sur les dangers d'une rhétorique martiale, traduite en législations dont les contenus menacent les

libertés fondamentales et ostracisent des communautés entières.

Nous constatons la multiplication des diffamations et des intox sur les réseaux sociaux, relayées par des complices au mieux naïfs, au pire parfaitement conscients qu'ils font le jeu d'une extrême-droite toujours aussi raciste, antisémite, islamophobe et xénophobe.

Un pilier de la République

Dans cette atmosphère inquiétante, il est impératif de protéger la laïcité, telle que définie par la loi fondatrice de 1905, et qui trouve sa première expression pendant la Commune de Paris de 1871, qui affirme alors comme première des libertés, la liberté de conscience (décret du 2 avril 1871). C'est un projet de société simple, lumineux, universel : séparer les Églises de l'État, et donc instaurer la stricte neutralité de l'administration publique et de ses représentant·e·s vis-à-vis des croyances ou de la non-croyance des citoyen·ne·s.

C'est ce principe que l'Observatoire de la Laïcité fait vivre depuis 2013, avec peu de moyens et beaucoup d'énergie, en toute indépendance, au contact des élèves dans les écoles, auprès des administrations et des élu·e·s dans les territoires, auprès des représentant·e·s de l'État.

D'accord avec Jean-Louis Bianco, le Président de l'Observatoire, nous affirmons que la laïcité est un pilier de la République, parce qu'elle permet un équilibre entre ses lois et la liberté des convictions. La laïcité se construit, elle s'explique, elle ouvre le débat. En aucun cas, elle ne doit devenir une bureaucratie supplémentaire, inféodée au gouvernement et circonscrite par ses courtisans.

La laïcité est notre bien commun

La laïcité est notre bien commun, nous voulons la préserver, pleine et entière, contre les formidables coups de boutoir qu'elle subit aujourd'hui. Elle n'est ni "de combat", ni "apaisée", ni "positive", ni "nouvelle". La laïcité doit être, un point c'est tout.

Nous demandons que la laïcité continue à exister et à être expliquée grâce à l'Observatoire de la laïcité, ou a minima grâce à une structure qui s'en inspirera, c'est-à-dire :

- Indépendante du pouvoir, protégée des assauts idéologiques et des tourments médiatiques du moment ;
- Capable de s'auto-saisir et productrice de rapports afin d'éclairer la décision publique ;
- Nourrie de retours d'expériences sur le terrain, par les travaux universitaires, par les éclairages d'expert·e·s reconnu·e·s comme tel·le·s par leurs pairs ;
- Qui continuera à faire vivre le dialogue et la pédagogie, dans tous les territoires de la République et auprès de toutes les communautés, depuis les pieds des cités jusqu'aux quartiers huppés de la capitale, en passant par les écoles et par les couloirs du Sénat et de l'Assemblée Nationale.

Nous exprimons enfin notre opposition à la loi "*confortant le respect des principes de la République et de lutte contre le séparatisme*" que les parlementaires ont adoptée en première lecture ce 12 avril 2021. La loi de 1905 protège déjà des tentations séparatistes, d'où qu'elles viennent, et les motivations derrière cette nouvelle loi nous paraissent relever d'une tentation autoritaire et viriliste, qui ne peut que brouiller et affaiblir la laïcité, et risque d'ouvrir la porte à toutes les interprétations, y compris les plus dangereuses.

Signataires

Historique du Manifeste

Courant mars 2021, au moment des débats autour de la loi prétendant “conforter les principes de la République”¹⁾, j'entreprends de rédiger un manifeste à faire largement signer, avec l'aide de plusieurs personnalités engagées sur cette thématique, et qui acceptent bien volontiers de participer à sa rédaction.



Un collectif est créé à l'époque, baptisé *Laïcité, un point c'est tout*, qui comprend notamment **Laurence De Cock**, historienne et essayiste ; **Mathilde Larrère**, historienne ; **Samuel Grzybowski**, fondateur de l'association Coexister France²⁾ ; **Pierre Khalfa**, membre du Conseil scientifique d'ATTAC France³⁾ ; **Antoine Richard**, étudiant et **Adrien Sartre**, coordinateur de l'initiative Résilience Commune⁴⁾.

Ce Manifeste est finalement publié le 29 avril 2022, en tant que [page de blog sur le site de Médiapart](#) ainsi que sur un site que j'ouvre pour l'occasion, <https://www.laiciteunpointcestout.fr>. Aujourd'hui, ce site est fermé, essentiellement pour éviter des frais inutiles d'hébergement et de maintenance. Un compte est aussi créé sur Twitter à l'occasion, @1905laicite, qui sera alimenté quelques mois.

Voici la liste des premiers soutiens récoltés au lancement de ce Manifeste (par ordre alphabétique) :

- **Arié Alimi**, avocat ;
- **Manon Aubry**, députée européenne, la France Insoumise ;
- **Clémentine Autain**, députée de Seine-Saint-Denis, la France Insoumise ;
- **Etienne Balibar**, philosophe, ancien professeur à l'université Paris-Nanterre ;
- **François Béchieau**, Secrétaire national, Mouvement des Progressistes ;
- **Esther Benbassa**, sénatrice écologiste de Paris, EELV ;
- **Monique Chemillier-Gendreau**, professeure émérite, université Paris-Diderot ;
- **Eric Coquerel**, député de Seine-Saint-Denis, la France Insoumise ;
- **Christian Delacroix**, historien, chercheur associé à l'Institut d'Histoire du Temps Présent ;
- **Christine Delphy**, sociologue, chercheuse au CNRS, co-fondatrice de la revue Nouvelles Questions Féministes ;
- **Mathieu Devlaminck**, Président de l'Union Nationale Lycéenne ;
- **Rokhaya Diallo**, journaliste et réalisatrice,
- **Elsa Faucillon**, députée des Hauts-de-Seine, Parti Communiste Français ;
- **Nora Hamadi**, Journaliste ;
- **Aurore Lalucq**, députée européenne, Place Publique ;
- **Jean-Marc Levy-Leblond**, physicien, essayiste, professeur à l'université de Nice ;
- **Mélanie Luce**, Présidente de l'UNEF ;
- **Mathieu Molard**, rédacteur en chef, StreetPress ;
- **Pablo Pillaud-Vivien**, responsable éditorial, revue Regards ;
- **Eric Piolle**, Maire de Grenoble, EELV ;
- **Edwy Plénel**, journaliste ;
- **Thomas Portes**, porte-parole, Génération-s ;
- **François Rancillac**, metteur en scène, compagnie Théâtre sur Paroles ;
- **Barbara Romagnan**, enseignante, autrice, députée du Doubs de 2012 à 2017, Génération-s ;

- **Sandrine Rousseau**, alors candidate à la primaire des écologistes, EELV (aujourd'hui députée) ;
- **Malik Salemkour**, Président de la Ligue des Droits de l'Homme ;
- **Aurélien Taché**, député du Val d'Oise, co-Président Les Nouveaux Démocrates ;
- **Aurélie Trouvé**, porte-parole, ATTAC (aujourd'hui députée pour La France Insoumise) ;
- **Dominique Vidal**, journaliste et historien.

Au moment où je migre le Manifeste sur mon site personnel, le 4 septembre 2023, il a recueilli **1 658 signatures**, dont plusieurs de personnalités de premier plan.

1)

Voir l'article Wikipédia sur cette loi et la polémique qu'elle a engendrée à l'époque :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_confortant_le_respect_des_principes_de_la_R%C3%A9publique

2)

<https://www.coexister.fr/>

3)

<https://france.attac.org/>

4)

<https://www.resiliencecommune.fr/>

From:

<https://www.gregorygutierrez.com/> - **Travailler avec le sérieux d'un enfant qui s'amuse**

Permanent link:

<https://www.gregorygutierrez.com/doku.php/ecolopol/manifeste-pour-la-laicite?rev=1693893860>

Last update: **2023/09/05 08:04**

